



CONSEIL MUNICIPAL-COMMUNE DE BARJOLS

Date	03/02/2021
Lieu	Salle des fêtes
Présents	Catherine VENTURINO-GABELLE, Pierre CANOVA, Céline PETIT, Alain VAURY, Michèle ARNAUD, Yves GIACOMELLI, Stéphanie GOUDAL-ORIONE, Bernard TREMELLAT, Wanda ORLOWSKI LEVEQUE, François VOLPI, Candice ROSELLINI, Jacques CUCCHI, Raymonde ASTIER, Daniel VIRGIL, Brigitte LAURENT, Pierre FABRE, Myriam GARSON, Florian BERNE, André APARICIO, Magali SARDOU, Laurent MICHEL, Cécilia COURBARD, Maurice-JEAN
Absents	Wanda ORLOWSKI LEVEQUE, Brigitte LAURENT, Michèle ARNAUD, Candice ROSELLINI, Yves GIACOMELLI, Florian BERNE
Procurations	Wanda ORLOWSKI LEVEQUE à Céline PETIT, Brigitte LAURENT à François VOLPI, Michèle ARNAUD à Cathy VENTURINO-GABELLE, Candice ROSELLINI à Céline PETIT, Florian BERNE à Pierre CANOVA
Quorum	17/23
Heure d'ouverture de la séance	18h32
Heure de clôture de la séance	19h12
Présidence	Mme Le Maire C VENTURINO-GABELLE
Secrétaire de séance	Pour l'opposition : Pour la majorité : Stéphanie GOUDAL ORIONE à l'unanimité
Public	NON

Le registre des délibérations de la séance précédente a été notifié à chaque élu pour signature.
Droit d'information des conseillers municipaux respecté par la notice explicative envoyée par courriel.



SECRETARIAT GENERAL

Dossier N°1 :	Election secrétaire de séance
<i>Débat</i>	Stéphanie GOUDAL-ORIONE se propose
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier N°2 :	Approbation du PV du Conseil Municipal du 21/12/2020
<i>Débat</i>	C.VENTURINO-GABELLE demande s'il y a des remarques M.JEAN : qui est chargé de relire le compte rendu ? Est ce qu'il y a quelqu'un qui relit, parce que pour la sémantique et les fautes de français c'est pénible surtout pour la population que le lit. C.VENTURINO-GABELLE : pouvez vous être plus précis ? M.JEAN : c'est précis, relisez le. Vous le signez me semble t-il ? C.VENTURINO-GABELLE : On écrit ce qui est dit. C.VENTURINO-GABELLE demande s'il y a d'autres remarques et propose de passer au vote
<i>Vote</i>	Pour : 20 Contre : Abstention : Maurice JEAN, André APARICIO
Dossier N°3 :	Election du Représentant défense
<i>Débat</i>	C.VENTURINO-GABELLE lit la délibération, elle demande s'il a des questions Seul Mr VAURY se propose. Passage au vote
<i>Vote</i>	Pour : 21 Contre : Abstention : André APARICIO
Dossier N°4 :	Convention pour occupation du domaine privé de la commune
<i>Débat</i>	C.VENTURINO-GABELLE expose que la fibre optique devrait arriver sur la commune en 2023. La pose de plusieurs armoires pour le déploiement de la fibre est prévue sur la commune. L'armoire du bas du village initialement prévu sur la place de l'église, sera positionnée dans la cour de la Rue Saint François. Etant sur le domaine privé de la commune, une convention doit être signée. C.VENTURINO-GABELLE lit la délibération, et passe au vote
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier N°5 :	Attribution d'indemnités pour le concours du receveur municipal
<i>Débat</i>	C.VENTURINO-GABELLE expose que dans le cadre de la gestion communale locale des finances publiques, la collectivité fait appel au concours du percepteur, pour cela une indemnité annuelle lui est attribuée. Elle demande s'il y a des questions, lit la délibération et passe au vote.
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :



FINANCES

Dossier N°1 :	Ouverture de crédit d'investissement 2021 avant le vote du BP 2021									
<i>Débat</i>	<p>C.VENTURINO-GABELLE expose que dans l'attente du vote du budget de la commune, l'article L1612-1 du CGCT laisse la possibilité d'ouvrir des crédits d'investissement pour l'année N à hauteur de 25%. Lecture de la délibération et passage au vote</p> <table border="1"><thead><tr><th>Comptes</th><th>Crédits ouverts N-1</th><th>Crédits à ouvrir N</th></tr></thead><tbody><tr><td>21</td><td>193 869,03 €</td><td>48 467,25 €</td></tr><tr><td>23</td><td>982 703,00 €</td><td>245 675,75 €</td></tr></tbody></table>	Comptes	Crédits ouverts N-1	Crédits à ouvrir N	21	193 869,03 €	48 467,25 €	23	982 703,00 €	245 675,75 €
Comptes	Crédits ouverts N-1	Crédits à ouvrir N								
21	193 869,03 €	48 467,25 €								
23	982 703,00 €	245 675,75 €								
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :									

TRAVAUX

Dossier N°1 :	Création d'un espace de covoiturage sur l'espace CROUCHET
<i>Débat</i>	<p>C.VENTURINO-GABELLE expose le souhait de créer un espace de covoiturage sur l'espace CROUCHET pour désengorger le parking de la Rouguière A.APARICIO : est ce que vous avez fait des études ? Evaluer le nombre de voitures ? C.VENTURINO-GABELLE : on a évalué à 20% les voitures ventouses. M.JEAN : les voitures de covoiturage ne sont pas des voitures ventouses C.VENTURINO-GABELLE : la voiture laissée toute la journée est considérée comme ventouse, sur la Rouguière il y a 20% de voiture qui reste sur le parking toute la journée A.APARICIO : en nombre cela fait combien de voiture ? C.VENTURINO-GABELLE : Je n'ai pas le chiffre en tête. A.APARICIO : pour dédié un lieu ce serait bien de connaître le nombre C.VENTURINO-GABELLE : c'est une étude de mes prédécesseurs A.APARICIO : tu renvois toujours à tes prédécesseurs quand c'est mal, et à toi quand tout est bien. C.VENTURINO-GABELLE : Pas du tout quand ce qui a été fait est bien je le dis aussi. Pourquoi tu te sens toujours visé. Il est normal que je fasse référence à mes prédécesseurs. J'ai eu des prédécesseurs et j'aurais des successeurs. Le parking crouchet ce n'est pas nous qui l'avons fait, nous voulons seulement l'identifier en espace de covoiturage. M.JEAN : avez-vous fait un chemin de circulation ? A.APARICIO : quand on arrive de Marseille, il y a un problème de visibilité, C.VENTURINO-GABELLE : il y a un panneau parking</p>



A.VAURY : très peu de personnes viennent de Marseille
A.APARICIO : il y a un sens unique en bas
M.JEAN : le sens unique est jusqu'à Gervasoni
A.VAURY : Nos prédécesseurs ont fait un sens unique donc ils feront le tour par le haut. Très peu de personnes viennent de saint Maximin pour faire du covoiturage
A.APARICIO : le parking de Plent n'est pas trop fréquenté, pour le moment on n'a pas l'habitude de se garer là bas. Si c'est pour garer 10 voitures, ne vaut il pas mieux les mettre à Plent en attendant ?
C.VENTURINO-GABELLE : comme tu le dis ce sont des habitudes à prendre, si l'on met l'espace covoiturage à Plent cela sera difficile par la suite de les faire stationner à Crouchet. Plent est utilisé par les gens qui consomment dans le village alors que Crouchet est plus difficile d'accès à pied pour remonter dans le village donc plus facile pour le covoiturage.
L.MICHEL : selon les études sous Nironi 80% des personnes viennent de saint Maximin
M.JEAN : je pense qu'il faut compter
C.VENTURINO-GABELLE : je donnerai le nombre la prochaine fois, nous nous sommes basé sur l'étude déjà faite
A.APARICIO : il y a un réel problème d'accès
M.JEAN : que dit le conseil départemental
C.VENTURINO-GABELLE : le conseil départemental a déjà donné son accord du moment où il y a un panneau signalant le parking
A.APARICIO : après il y a un problème de voirie entre la coopérative et le parking
A.VAURY : que disait l'ancienne municipalité, qui a fait ce parking ?
L.MICHEL : cela a été fait sous Mr Vigier
C.VENTURINO-GABELLE : le problème que vous soulevez, nous allons l'étudier
A.APARICIO : si l'on veut inciter les gens à y aller, il faut faire une étude
C.VENTURINO-GABELLE : ce parking existe depuis des années, c'est simplement l'identifier comme point de covoiturage, c'est plus judicieux.
M.JEAN : comment allez vous inciter à utiliser cet espace ?
C.VENTURINO-GABELLE : par de la signalétique
C.COURBARD : ne pourrait-on pas faire une enquête pour voir qui serait intéressé par un espace de covoiturage, et peut être nous donner des pistes
C.VENTURINO-GABELLE : cela n'a pas été fait de manière formelle mais on a sollicité des marcheurs, des cyclistes, des usagers. .. Il y a des réticences parce que le parking est difficile d'accès pour les piétons et qu'il n'est pas sécurisé.
C.COURBARD : une enquête papier nous donnerait le nombre réel, la population a son mot à dire. Avec 3000 habitants sur Barjols le covoiturage ne va intéresser que très peu de monde
M.JEAN : qui fait du covoiturage ici ?
Personne ne répond
A.VAURY : quand il y a un concours de boules ou la saint Michel, on n'a pas besoin de prendre sa voiture pour venir
C.COURBARD : Il faudrait rediriger les véhicules vers les autres parkings pour tous les événements
M.GARSON : ils n'ont pas l'habitude de se garer ailleurs
A.APARICIO : si l'accès est sécurisé pourquoi pas, s'il ne l'est pas cela ne m'intéresse pas.
C.COURBARD : on est obligé de procéder à ce vote aujourd'hui ?
C.VENTURINO-GABELLE : oui. Tout est perfectible et puis c'est déjà un parking. Mais nous pourrions éventuellement solliciter la population par papier.
Pas d'autres questions ?
M.JEAN : il y a urgence !!!
B.TREMELLAT : il ne faut pas trop se focaliser sur ce covoiturage, faut que



	cela marche par couple qu'ils aient le même lieu de travail, les mêmes horaires, ça devrait se faire et cela se fera bien, il n'y aura pas 100 personnes C.VENTURINO-GABELLE lit la délibération et passe au vote.
<i>Vote</i>	Pour : 17 Contre : André APARICIO, Maurice JEAN, Magali SARDOU Abstention : Cécilia COURBARD, Laurent MICHEL

JEUNESSE

Dossier N°1 :	Convention tripartite Pontevès – ODEL VAR – Barjols, participation aux charges supplétives des communes extérieures au centre de loisirs de Barjols
<i>Débat</i>	C.VENTURINO-GABELLE expose les modalités des charges supplétives, demande s'il y a des questions, lit la délibération et passe au vote.
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier N°2 :	Convention tripartite Tavernes – ODEL VAR – Barjols, participation aux charges supplétives des communes extérieures au centre de loisirs de Barjols
<i>Débat</i>	C.VENTURINO-GABELLE lit la délibération et passe au vote.
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier N°3 :	Adoption du Règlement intérieur du Conseil municipal des jeunes
<i>Débat</i>	C.VENTURINO-GABELLE expose que l'ancienne municipalité avait créé un conseil municipal des jeunes, que c'était très bien et propose de reconduire celui-ci avec quelques modifications dans le règlement intérieur. Elle demande s'il y a des questions, lit la délibération et passe au vote.
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :

PV arrêté le 19h12

Catherine VENTURINO-GABELLE

Stéphanie GOUDAL-ORIONE

Le maire

Secrétaire de séance



